

Enseignement de spécialité sciences économiques et sociales

SES

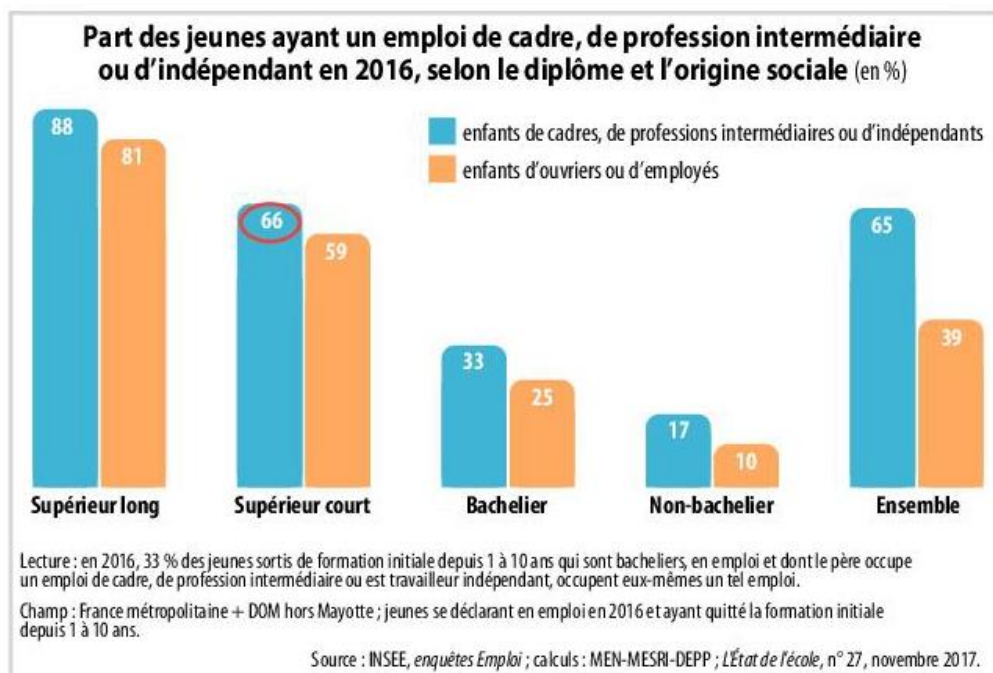
4h en première

6h en terminale

Les SES forment les élèves par :

- L'acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de l'économie, de la sociologie et de la science politique;
- Par l'acquisition de mode de raisonnement scientifique;
- Par l'approfondissement de la maîtrise de compétences transversales (analyse de documents, méthode AEI ...).

Le programme de Terminale



Les modalités d'évaluation

- Moyenne des bulletins: 10% de la note finale du bac
- Une épreuve commune en avril (coef 5) si vous ne maintenez pas la spécialité en première
- Une épreuve écrite en terminale au mois de Mars (coef 16) + Grand Oral au mois de Juin si vous poursuivez la spécialité